

M. Drummond, qui est seigneur lui-même, fit motion que les amendements fussent lus une seconde fois, ce qui était adopter les principes du projet. Il y eut une grande explosion d'indignation de la part des membres du Bas-Canada. Une longue discussion eut lieu et la chambre se divisa :—

Pour :

Messieurs Alleyn, Bell, Blanchet, Brodeur, Cartier, Casault, Cauchon, Cayley, Chabot, Chauveau, Crawford, Crysler, Dostaler, le procureur-général Drummond, Felton, Ferres, Gill, Hincks, Labelle, Langton, Laporte, Larwill, LeBoutillier, Lyon, le procureur-général Macdonald, Sir Allan N. MacNab, Mongenais, Morin, Morrison de Niagara, O'Farrell, Poulin, Powell, Rhodes, Robinson, le solliciteur-général Ross, le solliciteur-général Smith, Smith de Northumberland Ouest, Spence, et Stevenson,—39.

Contre :

Messieurs Bourassa, Brown, Bureau, Cooke d'Outaouais, Daoust de Beauharnois, Darche, Désaulniers, DeWitt, Dionne, Dorion de Drummond et Arthabaska, Dorion de Montréal, Dufresne, Fortier de Bellechasse, Fournier, Galt, Guévremont, Holton, Jobin, Laberge, Lemieux, Macdonald de Glengary, Mackenzie, Marchildon, Murney, Papin, Pouliot, Prévost, Sanborn, Taché, Thibaudeau, Turcotte, Valois, et Young—33.

Il y eut donc une majorité de 6 pour, mais cette majorité était due au Haut Canada. Voici les Bas-Canadiens qui ont voté :

Pour :—Alleyn, Blanchet, Brodeur, Cartier, Casault, Cauchon, Chabot, Chauveau, Dostaler, Drummond, Felton, Ferres, Gill, Labelle, Laporte, LeBoutillier, Mongenais, Morin, O'Farrell, Poulin, Rhodes, et Ross.—22. (*)

Contre :—Bourassa, Bureau, Cooke d'Outaouais, Daoust de Beauharnois, Darche, Désaulniers, DeWitt, Dionne, Dorion de Drummond, Dorion de Montréal, Dufresne, Fortier de Bellechasse, Fournier, Galt, Guévremont, Holton, Jobin, Laberge, Lemieux, Marchildon, Papin, Pouliot, Prévost, Sanborn, Taché, Thibodeau, Turcotte, Valois, et Young.—29.

Majorité du Bas-Canada contre le bill, 7.

Le Haut Canada vota comme suit :—

Pour :—Bell, Cayley, Crawford, Crysler, Hincks, Langton, Larwill, Lyon, McDonald de Kingston, McNab, Morrison, Powell, Robinson, Smith de Frontenac, Smith de Northumberland, Spence, et Stevenson.—17.

Contre :—Brown, McDonald de Glengary, Mackenzie et Murney.—4.

C'est donc le Haut Canada qui aida le gouvernement à imposer au Bas Canada une mesure que la majorité de ses représentants repoussaient et qui n'affectait que les intérêts des seigneuries. On conçoit facilement qu'un vote comme celui-là était de nature à exciter la chambre. Les ministres étaient tout décomposés, mécontents

(*) Au nombre des 22, nous trouvons M.M. Morin, ministre; Chabot, ministre; Chauveau, ministre; Drummond, ministre; Ross, solliciteur-général; Cartier, avocat du Grand Tronc; Cauchon, éditeur d'une des gazettes du gouvernement; Labelle, contracteur du gouvernement; Felton, avocat de la Reine à Sherbrooke; Casault, ex-secrétaire de l'hôpital de marine; Blanchet, ex-médecin du même hôpital; Alleyn, déjà employé par le gouvernement; Brodeur, instrument ministériel qui sera fait registrateur du Comté Bagot; Ferres, l'un des plus grands ennemis de M. Drummond, celui qui excita les émeutes de 1849, mais qui vient d'être acheté, on ne sait trop encore à quel prix; O'Farrell, ventre affamé qui n'a point d'oreilles; Gill, agent de seigneurs; Le Boutillier, seigneur dans Gaspé; Rhodes, ancien militaire; Poulin, type de la servilité ministérielle; Mongenais, bonne pâte d'homme qui dine avec le gouverneur; Dostaler, honnête homme qui s'en laisse imposer par fois; Laporte, agronome du ministère, pauvre sire en politique.